



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

La vallée de Néron offre les caractéristiques d'une ancienne vallée glaciaire. Située entre le Thimerais, la Beauce et la forêt de Rambouillet, elle présente une dimension paysagère très agréable, qui la démarque des plateaux beaucerons avoisinants. Le village s'étend tout au long du petit cours d'eau qui prend naissance sur son territoire. Dans certaines rues, les anciennes maisons en pisé et de beaux bâtiments ruraux ont gardé tout leur charme.

L'église Saint-Léger des XI^{ème} et XII^{ème} siècles et la ferme au Colombier contiguë présentent un ensemble homogène issu du passé médiéval et témoin de l'existence d'une seigneurie importante. Elle aligne, au sud, du côté de la place, six pignons du collatéral aux grandes fenêtres en tiers-point. Elle est construite en maçonnerie de moellons et cailloux avec les pierres en grès gris taillés pour les soubassements et les contreforts. La partie la plus ancienne, constituée du mur nord et des deux murs pignons, date du XII^{ème} siècle. La construction des six chapelles date de 1552, ainsi que la nef principale avec sa voûte en bardeau rehaussée à cette époque.

La ferme au Colombier, ferme seigneuriale convertie à l'agriculture biologique, ouvre au public la boutique, la salle de réception et une chambre d'hôtes.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.
Extraits du topoguide de la Fédération Française de Randonnée
« L'Eure-et-Loir à pied »



ACCÈS

Chartres – Néron par **D 906**, **D 983** et **D 136⁵**



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Chambres d'hôtes et meublés dans les environs
Hôtels à Maintenon
Restaurants à Maintenon
Ravitaillement à Maintenon



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

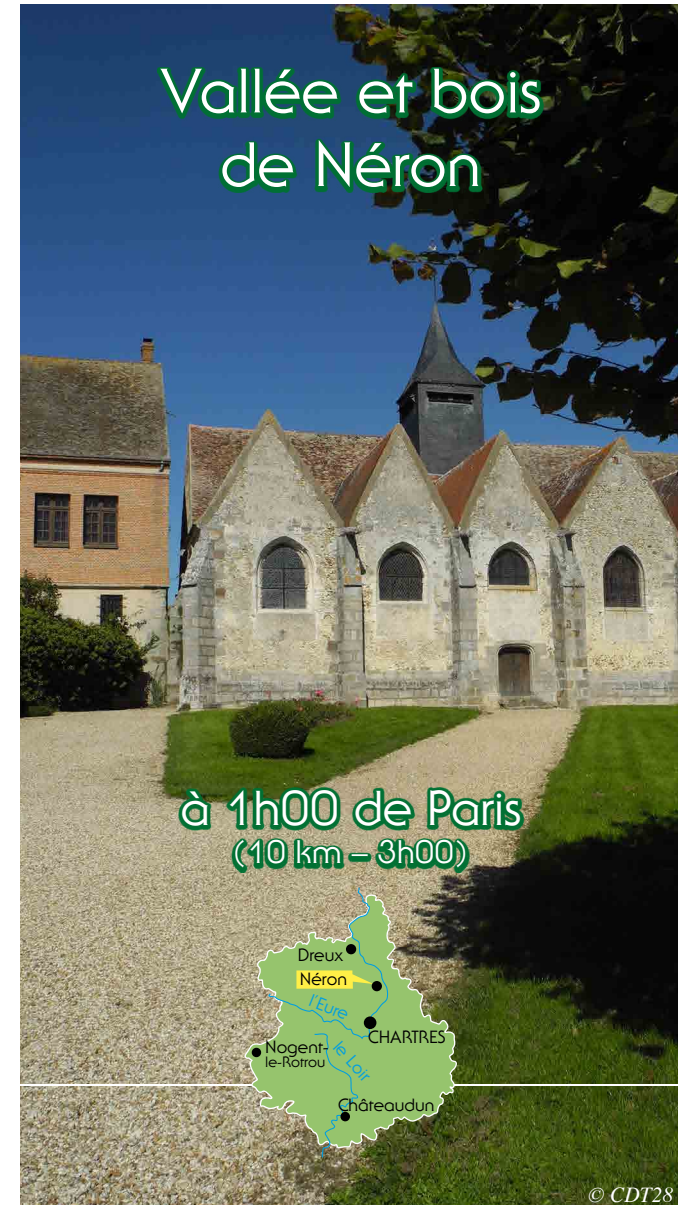
Office de Tourisme de Maintenon
02 37 23 05 04

NÉRON
Vallée de l'Eure



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Vallée et bois de Néron



à 1h00 de Paris
(10 km – 3h00)





Départ : Église

Du parking de l'église, prendre la D 136 vers Ormoy et s'engager sur le premier chemin à gauche. Longeur une haie aux essences variées, puis descendre à gauche. Suivre la D 104 à gauche sur 300 m.

2 km : Traverser le pont à droite et emprunter le chemin de la Vallée jusqu'à l'entrée dans le bois (*chemins peu praticables en période humide*). Continuer en face par le chemin de Feucherolles à Boisricheux. Prendre la D 326 à droite sur 20 m, puis s'engager à gauche sur le chemin de Lavertante. Longeur la lisière, entrer dans le bois et

descendre au fond du vallon. Remonter sur l'autre versant par une petite sente.

4,7 km : Après un passage buissonneux, prendre le chemin de Feucherolles à Honville à gauche, puis à droite et arriver à un croisement. Suivre à gauche le chemin de Honville à Néron, négliger les autres intersections, puis emprunter la D 326 à droite sur 750 m.

6,2 km : Au pied de la descente, prendre à gauche le chemin de Bouglainval par Les Plans sur 1,5 km. Au croisement, suivre à gauche l'ancien chemin de Bouglainval à Néron et continuer tout droit le long du bois. À la fourche,

laisser le chemin de gauche et continuer en face. Plus loin, traverser la D 136 et prendre la route en face sur 100 m.

9,3 km : Tourner deux fois à gauche, descendre à travers une petite prairie et poursuivre par la sente qui passe entre deux clôtures. Suivre la route en face sur 40 m, virer à droite, franchir le cours d'eau et remonter vers l'église. (*Avant de traverser la rivière, il est possible de suivre le parcours aménagé sur les pontons et de revenir à la passerelle par le sentier à droite tracé au-dessus du cours d'eau d'environ 200 m*).

10 km : Arrivée.